

Assas

Session : Janvier 2018

Année d'étude : Première année de Master Droit / L3 Droit

Discipline : *Contentieux administratif*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 1)

Titulaire(s) du cours :
M. Bertrand SEILLER

Document(s) autorisé(s) :

Les étudiants traiteront en 1h30 et sans document complémentaire, les questions suivantes :

- 1 - Le développement des hypothèses dans lesquelles la décision est rendue par un juge unique est-il satisfaisant ? (sur 4 points)
- 2 - En quoi consiste la cause juridique de la demande devant le juge administratif ? (sur 4 points)
- 3 - Quelle est la sanction de l'absence d'indication des délais et voies de recours dans la notification d'une décision administrative ? (sur 3 points)